



**Fédération Française
de Pêche Sportive au Coup (FFPSC)
COMITE REGIONAL DU LIMOUSIN**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CR LIMOUSIN
SAMEDI 16 JANVIER 2015.
LAVAVEIX LES MINES (Salle des anciennes écoles)**

COMITE DIRECTEUR :

CD 23 : Daniel DEPALLE (Président), Danielle DEPALLE (Trésorière), Jacky BRIGAND.

CD 19 : Jean François BACH (Vice-Président).

Excusé : Didier ALLARD (membre).

CD 87 : Marc DRUTEL (Vice Président), Pascal CHARBONNIAUD, Christophe GERMANNAUD, Olivier JAYAT (membres).

CLUBS / AAPPMA :

CD 19 : Manucentre Team Garbolino 19

Excusés : ??????

CD 23 : Le Goujon Team Lavaveix, Team Sensas Grande Creuse, AAPPMA de Lavaveix, AAPPMA de Felletin, ASPTT Guéret.

Excusé : Team Kalim's 23.

CD 87 : APVG – SPP87 – Team Sensas Les Ponticauds.

Excusés : ??????

LICENCIES :

CD 19 :

Excusés : Didier ALLARD.

CD 23 : Joël BUHOUR - Julien GAUDOIN - Patrick MARAIS - Antonin MARAIS - Bernard AGEORGES - Guy GARRIVET – Barrie HODGKINSON – Daniel NISOLE.

Excusés : Jean-Paul ROBERIEUX – Jean-Yves HERMAND – Didier GENTY – Fabrice GRANDJEAN.

CD 87 :

Excusés : Paul-Louis LAFONT – Eric DUVERNEUIL.

Assistent : André GAUDOIN (adjoint au maire de Lavaveix), Madame Aline AGEORGES.

ACCUEIL.

Bonjour à tous. Mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, santé en particulier, réussite et amitié. Je vous souhaite la bienvenue dans cette salle de Lavaveix où nous organisons peut-être la dernière AG du CR Limousin. En effet, fin 2016, nous devons avoir réalisé la fusion des 3 CR de la grande région et c'est un gros challenge en perspective.

Avant de commencer nos travaux, je vous demanderai d'observer un instant de recueillement pour honorer la mémoire de proches ou d'amis qui nous ont quittés en 2015, sans oublier les victimes des attentats. Une pensée particulière pour le Papa de Jacky BRIGAND décédé fin décembre.

Les convocations pour cette AG ont été envoyées aux clubs par mail et je n'ai eu que 2 retours pour excuses. La vie du CR ne semble pas intéresser grand monde et c'est regrettable. Comme les autres années, je fais confiance aux absents ; ils ne manqueront pas de contester nos décisions et de venir renforcer l'équipe majoritaire des « Y a qu'à, faut qu'on », sur lesquels nous ne compterons pas pour assurer la relève de la gouvernance du futur CR. Comme je l'ai déjà fait savoir depuis longtemps, ce sera sans moi, j'ai droit maintenant à un peu de tranquillité.

J'espère que des bonnes volontés vont se déclarer pour participer à la structuration de ce CR, immense en territoire et démesuré en terme de licences : 12 CD, plus de 800 licences et quelques 80 Clubs) auxquels il conviendra d'ajouter les licenciés Mer, qui commencent déjà à vouloir imposer leur loi.

Un responsable « mer » Aquitaine essaie déjà de manœuvrer le CR en imposant un statut bidon sans aucune validation par une AG. La démarche pour les fusions des CR est à l'ordre du jour de nos travaux de février à Saint-Junien, j'espère que nous y verrons plus clair après l'AG de la FFPSC.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE.

LE POINT SUR LES LICENCES.

LICENCES	CD 19			CD 23			CD 87			CR LIMOUSIN		
	2015	2014	+/-	2015	2014	+/-	2015	2014	+/-	2015	2014	+/-
SENIORS	15	17	- 2	20	19	+ 1	84	84	=	119	120	- 1
VETERANS	6	11	- 5	16	11	+ 5	16	14	+ 2	38	36	+ 2
JUNIORS	2	1	+ 1	1	1	=	4	7	- 3	7	9	- 2
CADETS	1	1	=	3	2	+ 1	5	6	- 1	9	9	=
MINIMES	3	4	- 1	3	4	- 1	2	4	- 2	8	12	- 4
CLUBS / AAPPMA	3	3	=	5	7	- 2	9	9	=	17	19	- 2
DL CORPO				4	4	=				4	4	=
TOTAL LICENCES	30	37	- 7	48	44	+ 4	120	124	- 4	198	205	- 7
CHAMPIONNATS	27	34	- 7	43	37	+ 6	111	115	- 4	181	186	- 5

Les DL Corps ne sont pas comptabilisées dans le total.

Une légère baisse mais rien de catastrophique.

Toujours des difficultés dans les catégories de jeunes et, en plus, la majorité sont des jeunes qu'on ne voit pas ou très peu au bord de l'eau. 24 licenciés jeunes et combien sur la 2^{ème} division qui se déroulait pourtant à domicile ? 2 U14, 2 U18 et 1 U20 pour le CD 23 et 3 U18 pour le CD 87.

PALMARES 2015.

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX COUP.

CD 19 : Marc COMBES.

CD 23 : Nicolas PETIT.

CD 87 : Pascal RAFFIER en 1^{ère} Division – Sébastien CHAZAT en 2^{ème} et Grégory DENIZET en 3^{ème}.

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX MOULINET.

CD 19 : Christophe PEYRY.

CD 23 : Raymond PICARD.

CD 87 : Lionel DOUDET.

CHAMPIONNATS REGIONAUX.

Clubs. 26 Avril à ANZEME.

Team SENSAS 87 devant l'APVG et LA TRUITE MONTMAILLER.

Pêche mixte. 29 et 30 Août à BUJALEUF (30 qualifiés)

1^{er} Mickaël CHABOT – 2^{ème} Jean Luc CHAPUT – 3^{ème} Patrice JACQUES.

Moulinet. 12 et 13 Septembre à SEILHAC (24 qualifiés. 23 Participants)

1^{er} Nicolas CHERVY – 2^{ème} Julien GAUDOIN – 3^{ème} Hervé JOUANNY.

Vétérans. 9 et 10 Mai à SEILHAC (16 participants)

1^{er} Jean Pierre SAMIE – 2^{ème} Daniel NISOLE – 3^{ème} Marc GONON.

Plombée. 3 et 4 Octobre à ANZEME (16 participants)

1^{er} Raymond PICARD – 2^{ème} Stéphane FOUILLADE – 3^{ème} Barrie HODGKINSON.

Challenge de pêche à la plombée. 46 Classés (moins 25 par rapport à 2014)

Victoire de Christophe DOMAS (63)

2^{ème} Jacky BRIGAND – 3^{ème} Lionel DOUDET.

CHAMPIONNATS NATIONAUX PÊCHE MIXTE.

3^{ème} Division H. 18 et 19 Juillet à LES MARTRES D'ARTIERES (63) 36 qualifiés.

2^{ème} Christian LAMARGUE accède à la 2^{ème} division – 11^{ème} Loïc LACOUCHIE – 13^{ème} Christophe NOUGIER assurent leur maintien – 18^{ème} Raphaël AUDUSSEAU – 20^{ème} Frédéric BERNARD – 23^{ème} Ludovic BARRIERE – 27^{ème} Johan GARAUD – 28^{ème} Patrice LAMARGUE – 32^{ème} JeanLouis VAUZELLE – 34^{ème} Patrice JACQUES descendent en Régional.

2^{ème} Division GHI. 28, 29 et 30 Août à MONTCEAU LES MINES (71) 45 qualifiés.

5^{ème} Stéphane LINDER (monte en 1^{ère}) – 10^{ème} Carole ROSE – 17^{ème} Yoan LONGEN – 18^{ème} Christian LAMARGUE (Tous 3 se maintiennent en 2^{ème} division)

1^{ère} division. 25, 26 et 27 Septembre à CAZAUBON (32) Lac de l'Uby. 45 qualifiés.

1^{er} Pierre Louis RENAULT – 3^{ème} Stéphane POTTELET – 15^{ème} Stéphane LINDER.

Pierre Louis succède à Stéphane Pottelet.

2^{ème} division K U14. 4 et 5 Juillet à AHUN (23) 3 participants.

1^{ère} Célia LAMY (CD 23) – 2^{ème} Léo MONSIGNY (CD 33) – 3^{ème} ROMAIN LAMY (CD 23)

2^{ème} division K U18. 4 et 5 Juillet à AHUN. 11 participants.

1^{er} Victorien DESTERMES – 3^{ème} Nicolas LEBURAUD – 4^{ème} François ROULAUD – 8^{ème} Erwan CLARCK – 10^{ème} Antonin MARAIS.

2^{ème} division K U23. 4 et 5 Juillet à AHUN. 6 participants.

4^{ème} Maxime GRANGIER.

1^{ère} division U18. 25 et 26 Juillet à NIORT (79) 36 qualifiés.

5^{ème} Victorien DESTERMES – 6^{ème} François ROULAUD – 17^{ème} Nicolas LEBURAUD.
Félicitations à nos 3 jeunes et plus particulièrement à Victorien pour son fair-play.

3^{ème} Division H Vétérans. 30 et 31 Mai à NEVERS (58) 24 qualifiés

Tir groupé avec 20^{ème} Joël BUHOUR - 21^{ème} Maurice RANCIER - 23^{ème} Daniel NISOLE - 24^{ème} Jean-Pierre SAMIE. Daniel COGNE sauve un peu l'honneur en terminant 16^{ème}.

1^{ère} division Corps. 25 et 26 Juillet à MONTREUX VIEUX (68) 36 qualifiés.

36^{ème} Jacky BRIGAND.

1^{ère} Division Handicapés. 28, 29 et 30 Août à SAINT GEORGES DE MONTS (63) 24 qualifiés.

9^{ème} Olivier JAYAT qui assure son maintien.

3 TITRES, 4 PODIUMS.

CHAMPIONNATS NATIONAUX PÊCHE AU MOULINET.

3^{ème} Division H. 6 et 7 Juin à SAINT PARDOUX (87) 24 qualifiés.

2^{ème} Patrick AUGER – 3^{ème} Laurent BELLAYER – 5^{ème} Patrick JUSTICIA accèdent à la 2^{ème} division – 10^{ème} Julien GAUDOIN – 11^{ème} Christophe FINDEISEN – 15^{ème} Yoan LONGEN – 18^{ème} Sébastien SOUMAGNAS descendent en Régional.

2^{ème} Division GHI : 26, 27 et 28 Juin à FELLETIN (23) 36 qualifiés.

2^{ème} Pierre Louis RENAULT - 8^{ème} Laurent BELLAYER accèdent à la 1^{ère} division – 10^{ème} Loïc LACOUCHIE – 12^{ème} Patrick JUSTICIA – 14^{ème} Patrick AUGER se maintiennent en 2^{ème} division.

1^{ère} Division : 14, 15 et 16 Août à AVAILLES LIMOUZINE (86) 36 qualifiés.

9^{ème} Pierre Louis RENAULT se maintient – 17^{ème} Stéphane LINDER – 23^{ème} Stéphane POTTELET – 24^{ème} Christophe NOUGIER – 32^{ème} Paul Louis LAFONT – 35^{ème} Laurent BELLAYER descendent en 2^{ème} division.

3 PODIUMS.

CHAMPIONNATS NATIONAUX PÊCHE A LA PLOMBEE.

2^{ème} Division U. 8, 9 et 10 Mai à SAINT PARDOUX (87) 33 qualifiés.

1^{er} Guillaume BREGEAT – 2^{ème} Mickaël LETSCHER – 5^{ème} Eric DUVERNEUIL accèdent à la 1^{ère} division – 6^{ème} Paul Louis LAFONT – 8^{ème} Lionel DOUDET se maintiennent en 2^{ème} division – 10^{ème} Etienne PERES – 13^{ème} Nicolas CHERVY – 19^{ème} Christophe GERMANNAUD – 22^{ème} Jean Jacques GRANDJEAN – 24^{ème} Alexandre DUVERNEUIL – 31^{ème} Olivier JAYAT descendent en régional.

1^{ère} Division. 11, 12 et 13 Septembre à ISTRES (13) 36 qualifiés.

4^{ème} Guillaume BREGEAT se maintient en 1^{ère} division – 13^{ème} Mickaël LETSCHER – 19^{ème} Eric DUVERNEUIL – 22^{ème} Jean-Yves HERMAND descendent en 2^{ème} division.

1 TITRE, 1 PODIUM.

GRANDES EPREUVES EN INDIVIDUEL ET PAR EQUIPES.

Coupe de France Corporative : 5 septembre à SAINT-QUENTIN (02) 234 participants

22^{ème} Julien GAUDOIN, 45^{ème} Didier DEPALLE, 140^{ème} Jacky BRIGAND, 162^{ème} Martine BRIGAND.

Coupe de France (Grand National) : 19 et 20 Septembre à SAINT-FLORENTIN. 172 qualifiés.

6^{ème} Carole ROSE – 18^{ème} Stéphane POTTELET.

Championnat de France des Clubs : 13 et 14 Juin à SAINT-QUENTIN (02) 60 équipes.

2^{ème} SPP87 – 11^{ème} TEAM SENSAS 87 – 54^{ème} ABLETTE PALAISIEENNE.

L'équipe SPP 87 échoue d'un petit point pour le doublé et le TEAM SENSAS 87 est battu au poids pour le maintien.

Championnat de France Plombée par équipes : à BOUCHEMAINE (49) 48 équipes.

3^{ème} CD 87 – 32^{ème} CD 23 B – 39^{ème} CD 23 A.

Coupe de France de Pêche à la plombée : à BOUCHEMAINE (49). 235 engagés.

7^{ème} Mickaël LETSCHER – 18^{ème} Jean Jacques GRANDJEAN - 23^{ème} Michel NOUAILLE – 43^{ème} Jean Yves HERMAND – 61^{ème} Georges CHALUMEAU – 96^{ème} Serge MAREIX - 110^{ème} Etienne PERES – 126^{ème} Lionel

DOUDET – 164^{ème} Daniel DEPALLE – 200^{ème} Barrie HODGKINSON – 210^{ème} Michel MAESTRATI – 219^{ème} Jacky BRIGAND

Championnat de France des Clubs Corporatifs. 6 Septembre à SAINT-QUENTIN (02) 56 équipes.
41^{ème} AS PTT GUERET.

Finale du Challenge Sensas : 128 équipes

3^{ème} TEAM SENSAS 87 (LAMARGUE Patrice et Christian, Franck HEMERY, Frédéric BERNARD)

11^{ème} SPP 87 (Paul Louis LAFONT, Pierre Louis RENAULT, Carole ROSE, Stéphane POTTELET)

41^{ème} TEAM SENSAS LES RONTICAUDS (Nicolas PARADINAS, Fabien SIMON, Alexandre RAMPMEUX, Loïc LACOUCHIE)

70^{ème} TEAM SENSAS B (Vincent GONDEAU, Christophe NOUGIER, René MAZIN, Jean Pierre SAMIE)

Finale Challenge Sensas Feeder Tech : 24 et 25 Octobre à CATTENOM (57) 55 qualifiés.

33^{ème} Jacky BRIGAND – 51^{ème} Etienne PERES.

3 PODIUMS.

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CLUBS. 24 et 25 Juillet à ZILINA (SLOVAQUIE) 27 nations.

11^{ème} SPP 87 (Paul Louis LAFONT, Teddy LESCURE, Stéphane LINDER, Stéphane LINDER, Pierre Louis RENAULT).

CHAMPIONNAT DU MONDE DES NATIONS. 12 et 13 Septembre à RADECHE (Slovénie)

Stéphane POTTELET et Paul-Louis LAFONT sont dans la sélection qui termine 6^{ème}.

En individuel Stéphane termine 9^{ème} et Paul Louis 48^{ème} (sur 205 classés)

CHAMPIONNAT DU MONDE FEMININ. 22 et 23 Août à CHARLEROI (Belgique).

L'équipe de France est CHAMPIONNE DU MONDE. **Carole ROSE** est membre de l'équipe et termine 29^{ème} en individuel.

CHAMPIONNAT DU MONDE FEEDER. 11 et 12 Juillet à TERNEUZEN (PAYS BAS).

L'équipe de France est MEDAILLE D'ARGENT. Jean-Yves HERMAND était coach et Daniel DEPALLE, délégué de la FFPSC.

ORGANISATION D'ÉPREUVES NATIONALES PAR NOS CD.

De nouveau une saison bien remplie avec l'organisation de 4 championnats nationaux.

CD 23 : 2 championnats.

Championnat de France 2^{ème} Division GHI de pêche au moulinet à FELLETIN.

Toujours une organisation sans problème. Malgré une pêche délicate, l'ambiance est restée très amicale. Excellent comportement de tous les participants et accompagnateurs.

Remerciements à la municipalité de Felletin pour son aide technique importante.

Les licenciés du CD 23 ont encore assuré un énorme travail de préparation des secteurs. Malheureusement, le site de Felletin a sans doute connu le déroulement de son dernier championnat de France, le secteur des carpes n'étant plus conforme (intervalle entre les places de 8,50 m au lieu des 10 m imposés par le règlement).

Championnat 2^{ème} Division des Jeunes à AHUN.

L'étang municipal n'a pas tout à fait répondu à nos attentes. Le parcours des U14 a été désastreux. Sur le secteur des U18, les carpes ont perturbé la pêche.

Remerciements à la municipalité et à l'AAPPMA d'AHUN pour l'accueil.

CD 87 : 2 championnats.

3^{ème} division H Pêche au moulinet à SAINT-PARDOUX.

Le parcours du Pont a nécessité un travail important de préparation dans la partie du bois. Il a été difficile sur la première manche, très convenable par la suite.

Les 2 secteurs de La Ribière ont été conformes à ce qu'on attendait. Bonne organisation.

2^{ème} division U de pêche à la plombée à SAINT-PARDOUX.

Le nouveau parcours de la base nautique a été le plus difficile à gérer. Les 2 secteurs de La Ribière ont été très productifs. Bonne organisation de l'équipe du CD 87.

Remerciements aux responsables du site de Saint-Pardoux pour avoir permis l'accueil de ces 2 championnats dans d'excellentes conditions.

ORGANISATION DES EPREUVES REGIONALES.

Clubs à ANZEME : le CD 23 a fait pour le mieux sur un parcours peu utilisé pour la pêche au coup.

Moulinet à SEILHAC : bonne organisation et scores très intéressants.

Pêche mixte à BUJALEUF : pêche habituelle de Bujaleuf, le secteur fosse a été le plus délicat à gérer. Bonne organisation.

Vétérans à SEILHAC : bonne organisation. Le parcours est redevenu de tout premier ordre.

Plombée à ANZEME : 16 participants. Pêche de poissons chats. Merci à Jean-Marc du Restaurant de la Plage pour l'accueil et la restauration.

FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF.

LICENCES : à partir du 1^{er} janvier, les 3 Fédérations regroupées au sein de la FFPS délivrent des licences identiques et au même tarif.

Ces licences ouvrent l'accès aux compétitions de toutes les commissions adhérentes : mer, mouche, carnassiers, carpes et eau douce.

Le Ministère a insisté pour que nous limitions les types de licences au strict minimum.

La solution de faire la différence entre les licenciés mineurs et les majeurs s'est donc imposée lors des divers échanges et le prix de 42 € pour les majeurs et 15 € pour les mineurs a été acté par la FFPS, laissant à chaque commission le soin de s'adapter.

Chaque Commission a ensuite décidé du prix des cotisations d'accès aux compétitions.

La Commission « Eau douce » (ex FFPS) a choisi de se limiter au strict MINIMUM pour simplement couvrir la baisse du prix des licences Seniors et Vétérans (80% de l'effectif) par rapport à 2015 (42 au lieu de 44 €) et la suppression des doubles licences, corporatives en particulier (160 à 25 €).

Il faut bien comprendre qu'il s'agit d'une cotisation unique pour toutes les compétitions et toutes les techniques, qui permettra de conserver le niveau de ristourne sur les licences et les dotations accordées pour les organisations de championnats nationaux.

Cette cotisation sera bien évidemment réglée par n'importe quel licencié FFPS qui souhaiterait faire des compétitions organisées par la commission « eau douce »

De même qu'un licencié « eau douce » désirant participer à des compétitions des autres commissions (mer, mouche, carpe, carnassier) devra s'acquitter de la cotisation particulière à la commission. Pour la mouche la cotisation est de l'ordre de 250 €, pour la carpe elle est en moyenne de 200 € et ce, par épreuve.

Pour les Jeunes, bien comprendre que le tarif unique licence de 15 € pour les moins de 18 ans n'a rien à voir avec les catégories d'âge des championnats qui sont d'ailleurs différentes suivant les techniques.

Les cotisations CD, CR, Clubs sont à fixer en AG respectives. Je vous propose de rester à 3 € pour le CR. Cette cotisation couvre à peu près les frais de fonctionnement et de coupes pour les championnats.

TARIF 2016 :

Seniors/Vétérans (+ de 25 ans) :	42 € (FFPS) + 5 € (Cotisation eau douce)	47 €
Moins de 25 ans + de 18 ans :	42 € (FFPS) pas de cotisation eau douce	42 €
Moins de 18 ans :		15 €
Cotisation Club/Société :		60 €

ATTENTION !!!!! IL N'Y A PLUS DE LICENCES INDIVIDUELLES. TOUT LICENCIÉ DOIT ÊTRE RATTACHÉ À UN CLUB.

RAPPELS HABITUELS :

* **Envoi des licences :** **RESPECTER les dates fixées et ne pas oublier que la date limite d'enregistrement à la FFPS est fixée au 31 MARS pour les renouvellements et la prise en compte pour le calcul des ristournes. De plus, tout pêcheur n'ayant pas renouvelé sa licence à cette date ne pourra prétendre participer à un championnat national dans l'année en cours.**

* **Délivrance d'une première licence :** plus de certificat médical à fournir. Seule la fiche licence FFPS sera à remplir (modèle présenté).

* **Règlement des licences et cotisations CR :** ne pas oublier de joindre le justificatif de paiement (site FFPS, rubrique formulaires) Règlement des cotisations CR à part.

* **Contrôler** avec soin que les renseignements fournis sur le justificatif de paiement correspondent avec les listings des licences. Vérifier les adresses et apporter les modifications nécessaires suivant les directives habituelles.

* **Encaissement le plus rapide possible des chèques et surtout n'oubliez pas de me retourner les reçus, c'est important pour la Trésorière.**

* **Résultats des championnats** uniquement sur document résultat 3 manches de la Commission National « eau douce » (Site, rubrique formulaires).

* **Fourniture du compte-rendu des AG** (Ordinaire et /ou Extraordinaire) En cas de modifications, composition du Comité Directeur et du bureau et fourniture du récépissé de déclaration de modification à la préfecture (ou sous préfecture).

* **Compte rendu et bilan financier obligatoires.**

Le point administratif à ce jour :

Compte-rendu AG : CD 23, CD 87

Compte-rendu et Bilan Financier : CD 23, CD 87

Pour les Clubs : je compte sur vous tous pour faire le nécessaire si des changements sont intervenus dans la composition des Comités Directeurs.

RAPPORT FINANCIER.

* **DOCUMENTS EN ANNEXE**

Déficit de 582,55 € sur l'exercice.

Cotisation au CR maintenue à 3 € sur les licences à 47 €.

REGLEMENT DES LICENCES :

1^{er} versement : date limite IMPERATIVEMENT 15 MARS.

2^{ème} versement : au delà du 31 MARS, la ristourne n'est plus versée.

Un conseil : pour alléger le travail des Présidents de CR, les fiches licences peuvent être remplies par chaque Club et jointes au règlement.

* **Tout comme l'année précédente,** les demandes de dotation pour les championnats et épreuves organisées sur le territoire du CR seront établies par le CR qui ventilerà vers les CD organisateurs.

* **Je ferai de nouveau une demande de subvention CNDS** mais en 2015, nous n'avons eu aucune subvention (même pas pour le Championnat du Monde des clubs) et ça m'étonnerait que les choses changent avec les nouvelles régions.

SAISON 2016. MODIFICATIONS REGLEMENTS, CHAMPIONNATS ET GRANDES EPREUVES.

Validées par le Comité Directeur de la FFPSC des 4 et 5 décembre et qui devront, pour certaines, être validées par l'AG de la FFPSC du 14 février.

* **Les résultats des championnats** Départementaux et Régionaux doivent être adressés au Président du CR dans les 8 jours suivant l'épreuve. **Validé.**

* **Championnat de France des CD.** Cette épreuve est définitivement supprimée. **Validé.**

* **Coupe de France (ex GN)** en 2 manches de 4 heures. **Validé.**
Règlement habituel pour les qualifications.

* **Championnat de France des Clubs :** le principe des 60 équipes, avec 10 équipes maintenues est reconduit. Pour 2016, il y aura 10 équipes maintenues de 2015 + 1 pour le CD organisateur de 2015 et 49 qualifiées sur les championnats régionaux.

Les clubs pourront toujours aligner 2 équipes mais une seule pourra prétendre à la qualification pour la Finale.

Engagements pour les régionaux : 25 €/équipe. Un engagement supplémentaire de 25 €/équipe sera également demandé pour la finale. Les équipes maintenues régleront l'inscription pour la finale.

La totalité des engagements (régionaux et finale) sera redistribuée. Validé.

* **Pêche à la plombée :** création de 3^{èmes} divisions (6) suivant un nouveau découpage qui tient compte de la réforme administrative. Notre 3^{ème} sera la S qui couvrira les régions Aquitaine/Limousin/Poitou-Charentes et Languedoc-Roussillon/Midi-Pyrénées. Ces 3^{èmes} divisions comprendront, pour 2016, uniquement des montants des régionaux. 5 montants pour notre groupe Limousin. Championnat en 2 manches. **Validé.**

* **Vétérans :** la limite d'âge a été fixé par la FIPSeD à + de 55 ans au 1^{er} Janvier avec application pour les championnats du Monde 2017. Pour être prêt à aligner une équipe avec des plus de 55 ans dès 2017, il a été décidé d'appliquer cette limite d'âge dès 2016, d'où une progression significative du nombre de licenciés. En se basant sur le listing 2015 nous comptons 55 vétérans. Application d'un nouveau découpage en tenant compte des nouvelles régions (nous ne sommes plus avec l'Auvergne et la Bourgogne) Notre 3^{ème} division (B) couvrira notre nouvelle région Aquitaine/Limousin/Poitou-Charentes et comptera 286 licenciés.

Il était donc IMPOSSIBLE d'envisager un Régional unique avec ce nombre. La qualification pour la 3^{ème} se fera suivant 3 groupes : Limousin, Aquitaine et Poitou-Charentes. Pour notre groupe Limousin, il y aura 4 montants pour la 3^{ème} B qui se disputera à 30 ou 33. Il y aura 9 montants pour la 2^{ème} division ABC. **Validé.**

* **Carpe au coup :** même découpage que pour les vétérans. Mais avec la zone I Auvergne/Rhône-Alpes et PACA coupée en 2 : Auvergne-Rhône-Alpes (I) et PACA (J)

2 épreuves distinctes : la Coupe de France et mise en place de championnats 2^{ème} et 1^{ère} division avec qualification à partir des épreuves de zones pour les 2 épreuves. **Validé.**

* **Championnats des Jeunes :** mêmes zones que la plombée. Les zones sont vastes la commission technique veillera au positionnement central des 2^{èmes} divisions sur les zones. Modifications des catégories d'âge pour les championnats (FIPSeD) : moins de 15 ans, moins de 20 ans et moins de 25 ans. **A valider.**

* **Dotation FFPSC pour l'organisation des championnats et Ristournes licences :** les dotations forfaitaires et ristournes devraient rester stables. **Décision en AG sur proposition de la Commission des finances.**

LA FFPS (FEDERATION DES PÊCHES SPORTIVES)

Depuis le 1^{er} Janvier 2016 la FFPS dispose de l'AGREMENT et de la DELEGATION du Ministère des Sports. La FFPS ne dispose plus de la délégation sportive mais à toujours l'agrément jusqu'au 31 décembre 2016 (Arrêté ministériel du 14/12/2015)

La différence entre l'agrément et la délégation c'est que l'agrément correspond à une simple reconnaissance alors que la délégation permet, en plus, de délivrer les titres de champions de France, de Régions ou de Départements au nom de l'état (du Ministère des Sports).

Une première étape a été franchie avec l'AG constitutive de la FFPS et l'approbation des statuts en juin 2015 et la mise en place d'un Comité Directeur provisoire et paritaire (5 membres de chaque Fédération) Pour la FFPS, nos 5 représentants sont : Jacques GOUPIL, Edmonde VILAIN, Jean-Michel GRIGNON, Jean-Pierre MISSERI et Fernand De CASTRO. Jacques GOUPIL est le Président.

Durant l'année 2016, les mêmes démarches devront être effectuées par les CR avec une complication concernant ceux issus de la réforme territoriale. Les projets des statuts des CR, compatibles avec ceux de la FFPS, sont en cours de rédaction. Une AG constitutive des nouveaux CR sera nécessaire au cours de laquelle les statuts seront soumis à l'adoption.

Par la suite, les statuts des CD devront être actualisés (et approuvés en AG) pour faire référence à la FFPS.

Pour les Clubs, ce sera la dernière étape. Il faudra attendre la finalisation des adaptations FFPS des statuts et règlements intérieurs des CR et CD pour finaliser les leurs.

NOTE IMPORTANTE : pour 2016, les demandes de subventions (CNDS en particulier) peuvent être établies sous l'égide de la FFPS, l'agrément étant conservé jusqu'au 31/12/2016.

CALENDRIER PREVISIONNEL 2016 ET POSITION DE NOS LICENCIES.

PÊCHE MIXTE (Zones inchangées, nouvelles zones en 2017)

3^{ème} division H : 16 et 17 Juillet à NEVERS (58).

Loïc LACOUCHIE – Christophe NOUGIER (Restants 2015).

Paul-Louis LAFONT et Patrick AUGER (Championnat du Monde Clubs) à confirmer.

Mickaël CHABOT – Jean-Luc CHAPUT – Patrice JACQUES – Maxime GRANGIER - Patrice LAMARGUE – Romain DURAND (Montants Régional).

2^{ème} division GHI : 26, 27 et 28 Août à ??

Carole ROSE – Yoan LONGEN – Christian LAMARGUE (Restants 2015).

1^{ère} division : 30 Septembre, 1^{er} et 2 Octobre à MONTCEAU-LES-MINES (71) Lac du Plessis.

Pierre-Louis RENAULT – Stéphane POTTELET – Stéphane LINDER (Restants 2015).

PÊCHE AU MOULINET (Zones inchangées, nouvelles zones en 2017)

3^{ème} division H : 28 et 29 Mai CR AUVERGNE.

Nicolas CHERVY – Julien GAUDOIN – Hervé JOUANNY – Jean-François BACH – Christophe FINDEISEN (Montants Régional).

2^{ème} division GHI : 24, 25 et 26 Juin à ??

Stéphane LINDER – Stéphane POTTELET – Christophe NOUGIER – Paul-Louis LAFONT – Laurent BELLAYER (Descendants de 1^{ère} division 2015).

Loïc LACOUCHIE – Patrick JUSTICIA – Patrick AUGER (Restants 2015).

1^{ère} division : 12, 13 et 14 Août ou 13, 14 et 15 Août à ??

Pierre-Louis RENAULT (Restant 2015).

PÊCHE A LA PLOMBEE.

3^{ème} division S : 14 et 15 Mai à ANZEME/LE BOURG D'HEM (23).

Raymond PICARD – Stéphane FOUILLADE – Philippe COUVIDOU – Jacky BRIGAND – Christophe GERMANNAUD (Montants du Régional).

2^{ème} division RS : 29,30 et 31 Juillet à BOUCHEMAINE (49).

Mickaël LETSCHER – Eric DUVERNEUIL – Jean-Yves HERMAND (Descendants de 1^{ère} 2015).
Paul-Louis LAFONT – Lionel DOUDET (Restants 2015).

1^{ère} division : 9, 10 et 11 Septembre à ANZEME ou COMPIEGNE (60)

Guillaume BREGÉAT (Restant 2015).

Coupe de France en individuel : 5 et 6 Mai à RIEUX (56).

Sur inscription.

Championnat de France par équipes : 7 et 8 Mai à RIEUX (56).

Sur inscription.

JEUNES.

2^{ème} division : 2 et 3 Juillet à ??

Sur inscription.

1^{ère} division : 23 et 24 Juillet à ??

VETERANS.

3^{ème} division H : 21 et 22 Mai à SAINT-PARDOUX (87).

Daniel DEPALLE (maintenu Club France).

Coupe de France : 18 et 19 Juin à ???

Sur inscription.

PÊCHEURS HANDICAPÉS.

1^{ère} division : 3 et 4 Septembre à CONDE SUR ESCAUT (59).

Olivier JAYAT (restant).

CORPORATIF.

2^{ème} division : 25 et 26 Juin LE PELLERIN (44).

Jacky BRIGAND – Julien GAUDOIN.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS. 11 et 12 Juin à TOUL / GONDREVILLE (54).

TEAM SPP87 (restant 2105).

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS CORPORATIFS.

4 Septembre à SAINT-NICOLAS DE REDON et LA CHAPELLE DE BRAIN (35).

Equipe PÊCHE LOISIR PTT GUERET.

COUPE DE FRANCE CORPORATIVE EN INDIVIDUEL.

3 Septembre à SAINT NICOLAS DE REDON et LA CHAPELLE DE BRAIN (35).

Jacky BRIGAND – Martine BRIGAND – Didier DEPALLE – Julien GAUDOIN.

COUPE DE FRANCE (Ex GN) 17 et 18 Septembre à GRAVELINES (59).

Toujours même système de qualification.

QUALIFICATIF CARPE ZONE B. 30 Avril et 1^{er} Mai à FREGENEUIL (16).

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES NATIONS : 23 et 24 Juillet aux PAYS-BAS (parcours de compétition à confirmer).

L'équipe sera validée par la commission équipes nationales de février.

Stéphane POTTELET, Stéphane LINDER – Paul-Louis LAFONT ont fourni un palmarès.

CHAMPIONNAT DU MONDE DES NATIONS : 17 et 18 Septembre à PLOVDIV, Bassin d'aviron (Bulgarie).

L'équipe sera validée par la commission équipes nationales de février.

Mêmes palmarès fournis.

CHAMPIONNAT DU MONDE FEMININ : 27 et 28 Août. Pays et parcours de compétition à confirmer.

L'équipe sera validée par la commission équipes nationales de février.

Carole ROSE a fourni un palmarès.

EPREUVES REGIONALES. LES QUALIFIÉS. ORGANISATIONS.

Pêche mixte : (30 qualifiés) 27 et 28 Août. Organisation du CD 23 à FELLETIN.

Restants 2015 : Laurent BELLAYER – Frédéric BERNARD – Mustapha DAAS – Carlo GEMELGO – Laurent BOULET – Johan GARAUD.

Montants des CD : en fonction des descendants de 3^{ème} division et du nombre de licenciés dans le CR.

Pêche au moulinet (24 qualifiés) 24 et 25 Septembre. Organisation du CD 87 à SAINT-PARDOUX.

Restants 2015 : Dominique CLARCK – Johan GARAUD – Fabien SIMON – Michel BEAUDET – Marc DRUTEL.

Montants des CD : en fonction des descendants de 3^{ème} division et du nombre de licenciés.

Vétérans : 16 et 17 Avril à SAINT-PARDOUX.

Sur inscription.

Plombée : 1^{er} et 2 Octobre : Organisation du CD 19. C'est OK à SEILHAC.

Sur inscription.

Clubs : une seule date disponible, Samedi 30 Avril à ANZEME, JOUILLAT / LE BOURG D'HEM.

Sur inscription.

Challenge Pêche à la plombée Limousin / Auvergne.

4 manches en Creuse, 4 manches en Haute Vienne. 1 manche est proposée au CD 19. Il y aura également 1 manche organisée par le CD 63.

Pour le CD 23 : 2 Avril à ANZEME – 16 Mai au BOURG D'HEM (et éventuellement ANZEME) - 17 Septembre et 8 Octobre à LAVAUD-GELADE.

Pour le CD 87 : 4 et 18 Juin, 2 Juillet et 3 Septembre. Lieux à fixer.

Pour le CD 19 : 26 Mars à SEILHAC.

Master Sensas Creuse. 15 et 16 Octobre à ANZEME. Ouvert uniquement aux licenciés.

2 manches du Challenge Feeder Tech : 23 et 24 Avril à ANZEME/BOURG D'HEM/JOUILLAT.

FINALE DU CHALLENGE SENSAS FEEDER TECH. 22 et 23 OCTOBRE.

A ANZEME/JOUILLAT/LE BOURG D'HEM.

INFORMATIONS DIVERSES.

Palmarès.

Ils ont été transmis au Président de la FFPSC : Stéphane POTTELET, Paul-Louis LAFONT, Stéphane LINDER pour l'équipe de France Seniors. Pour les Jeunes, François ROULAUD hors délai.

AG de la FFPSC le 14 Février à SAINT-JUNIEN.

QUESTIONS DIVERSES.

Des échanges constructifs ont eu lieu sur nos parcours en rivière.

COMPTE RENDU FINANCIER DE L'EXERCICE 2015.

RECETTES	Montants	DEPENSES	Montants
*Licences FFPSC		*Licences FFPSC	
16 Clubs/Sociétés à 56	896,00	16 Clubs/Sociétés à 56	896,00
1 Club Corporatif à 56	56,00	1 Club Corporatif à 56	56,00
157 Seniors/Vétérans à 44	6908,00	157 Seniors/Vétérans à 44	6908,00
4 Doubles Licences Corporatives à 25	100,00	4 Doubles Licences Corporatives à 25	100,00
7 Licences Juniors à 24	168,00	7 Licences Juniors à 24	168,00
9 Licences Cadets à 17	153,00	9 licences Cadets à 17	153,00
8 Licences Minimés à 12	96,00	8 licences Minimés à 12	96,00
	8377,00 €		8377,00 €
*Cotisations des CD		*Ristournes FFPSC 2015 aux CD	
CD 19 : 21 à 3	66,00	CD 19 : 105 + 200	305,00
CD 23 : 36 à 3	108,00	CD 23 : 180 + 200	380,00
CD 87 : 100 à 3	300,00	CD 87 : 500 + 300	800,00
	474,00 €		1485,00 €
*Dotations FFPSC pour Championnats de France		* Versements Indemnités et Dotations FFPSC	
3 ^{ème} division H Pêche au moulinet	200,00	Organisation championnat CD 87	450,00
2 ^{ème} division GHI Pêche au moulinet	300,00	Organisation championnats CD 23	500,00
2 ^{ème} division K des Jeunes	200,00	Indemnités Kilométriques Jeunes (2014)	74,00
2 ^{ème} division U Plombée	250,00		1024,00 €
	950,00 €		
*Ristournes FFPSC 2014 sur licences à 44 €		*Récompenses Championnats Régionaux	
Base CD : 157+ licences à 5 € **	785,00	Clubs	72,63
Complément CD 19 (Forfait CD)	200,00	Vétérans	57,54
Complément CD 23 (Forfait CD)	200,00	Mixte	91,80
Complément CD 87 (98 licences à 3 €)	300,00	Moulinet	67,23
Base CR : 157 licences à 3,50 €	549,50	Plombée	67,54
	2034,50 €		356,74 €
*Engagements divers		*Engagements versés à la FFPSC	
11 à 25 €	275,00 €	Clubs	350,00 €
		Subvention CNDS CD 87 (2014)	200,00 €
*Divers	55,00 €	*Subvention exceptionnelle SPP 87	750,00 €
		* Impression licences	55,00 €
		*Frais de Fonctionnement	61,41 €
		*Frais d'AG 2014	33,90 €
		*Divers	55,00 €
TOTAL RECETTES	12165,50 €	TOTAL DEPENSES	12748,05 €

BILAN DE L'EXERCICE 2015

RECETTES	12165,50 €
DEPENSES :	12748,05 €
RESULTAT :	DEFICIT DE : - 582,55 €

ACTIF NET AU 31/12/2014 : 4096,33 €

SUR COMPTE CHEQUE au 31/12/2014 :	4059,00 €
CAISSE TRESORIER au 31/12/2014 :	37,33 €
	4096,33 €

RESULTAT EXERCICE 2015:	- 582,55 €
-------------------------	-------------------

ACTIF NET AU 31/12/2015 :	3513,78 €
----------------------------------	------------------

REPARTITION DE L'ACTIF AU 31/12/2015

SUR COMPTE CHEQUES :	3449,86 €
CAISSE TRESORIER :	63,92 €
TOTAL :	3513,78 €

OBSERVATIONS DU PRESIDENT.

Nous terminons cette année 2015 avec un déficit de 582,55 €.

Ce déficit s'explique par le fait que nous n'avons eu aucune subvention du CNDS, pas même pour la participation du Team SPP87 au Championnat du Monde des Clubs.

Le Conseil régional n'a jamais répondu à la demande de subvention pour ce même championnat. LAMENTABLE.

Malgré tout, nous avons tenu notre engagement et versé une subvention à SPP87 de 750 € (au lieu des 500 € prévus initialement).

Nous avons également pris en charge l'engagement des 3 équipes qui ont participé à la Finale des Clubs soit 75 €.

Pour cette saison 2016, la dernière de notre CR LIMOUSIN, nous allons être très attentifs aux modalités de fusion des 3 CR de la nouvelle région. Rien n'est encore arrêté définitivement, en particulier pour le financement. Nous avons décidé, avec votre trésorière, de n'apporter que l'équivalent de l'apport le plus bas des CR Aquitaine et Poitou-Charentes. Pour vous donner une idée, le CR Aquitaine n'a que 968,64 € de disponibilités.

Les indemnités kilométriques pour les 3 Jeunes ayant participé à la 1^{ère} division à Niort et pour Olivier JAYAT seront versées prochainement.

Quitus est donné à notre Trésorière.

Le Président,

Daniel DEPALLE

La Trésorière,

Danielle DEPALLE